

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale d'ingénieurs de l'horticulture et du paysage de l'Institut national d'horticulture, spécialité paysage (ENIHP)

RNCP2005 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	Titre ingénieur — Titre ingénieur
Code(s) NSF	211
Formacode(s)	45009, 21046
Code(s) ROME	A1303
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2024

Certificateur(s)

INSTITUT NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR L'AGRICULTURE L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT · SIRET : 13002622200013

<https://www.institut-agro.fr/>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Activités visées : L'ingénieur de l'ENIHP exerce son activité dans les domaines de l'Horticulture et du Paysage, environnement, aménagement, jardins et espaces verts, floriculture, fruits et légumes, semences.... C'est un professionnel orienté vers les activités de conception, management, recherche-développement, les applications et les réalisations techniques....

Il sait effectuer un diagnostic, poser et analyser les problèmes, proposer et mettre en œuvre des solutions répondant ainsi aux besoins d'opérationnalité technique, commerciale et sociale recherchés par les professionnels des secteurs de l'horticulture et du paysage. Il est à même d'assumer des tâches managériales dans les entreprises ou organisations (nationales ou internationales). Il est sensibilisé aux aspects commercialisation et marketing de la conduite d'une entreprise.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Capacités attestées :

L'ingénieur de l'ENIHP possède une solide formation scientifique et technique de base (notamment biologique: sciences du végétal, interactions plantes-milieu), mais aussi économique et humaine nécessaire à la maîtrise et à la gestion des processus de production et de distribution.

Par une approche systémique, il peut maîtriser rapidement l'ensemble des données (scientifiques, technologiques, économiques et humaines) relatives à la conduite et à la mise en œuvre d'un projet et le mener à bien, améliorant ainsi le développement de l'entreprise. Il a une capacité d'animation et d'entraînement pour conduire une équipe ou inciter des partenaires à entreprendre de nouveaux projets. Sa créativité lui permet de trouver des solutions concrètes aux problèmes de son entreprise.

Sa bonne connaissance des milieux professionnels lui permet de très facilement communiquer, en groupe ou individuellement, avec tous les personnels et partenaires de l'entreprise. Il sait réagir au vécu de ses interlocuteurs,

comprend bien leurs demandes et est à même de les reformuler. Il a une bonne maîtrise de l'anglais et sait communiquer aisément dans une autre langue étrangère.

Ses capacités d'adaptation lui permettent d'intervenir dans un milieu aux évolutions constantes et difficilement prévisibles. L'environnement biologique et socio-économique dans lequel il évolue ainsi que les produits qu'il travaille dépendent en effet d'une grande multiplicité de facteurs.

Il possède un domaine d'expertise conféré essentiellement par la spécialisation suivie en fin d'études.

– Spécialité Paysage :

Ingénieur capable, à partir de solides bases scientifiques et techniques, de concevoir et réaliser de bout en bout un projet de paysage et d'en coordonner la réalisation, notamment des projets d'aménagement opérationnel des paysages urbains et périurbains et des espaces ruraux à petite échelle.

Il sait :

- assurer complètement la maîtrise d'œuvre, c'est à dire conduire les projets, des études préliminaires à la réalisation, en passant par toutes les étapes intermédiaires (programmation, conception, dossier de consultation des entreprises...) ;
- maîtrise des connaissances nécessaires : culture du projet de paysage, analyse paysagère, outils d'entreprise, management stratégique, organisation, planification, production de documents techniques, les marchés publics, marketing...
- intervenir sur un chantier sur les aspects techniques mais aussi relationnels ;
- dialoguer avec toutes les parties prenantes dans un chantier paysager ;
- gestion des méthodes et des procédés techniques mises en œuvre sur des chantiers paysagers (analyse de chantiers, sécurité, normalisation ...).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Secteurs d'activité :
- Entreprises de services (bureaux d'études, cabinets de conseil), de fournitures et d'équipement, de production, de commercialisation, de distribution ;
- Organismes inter professionnels, groupements de professionnels, coopératives ;
- Structures de recherche et d'expérimentation, de développement, de formation et d'enseignement ;
- Services publics, collectivités territoriales.

Plus spécifiquement à la spécialité paysage :

- entreprises de travaux publics, travaux paysagers, jardins et espaces verts, fournitures ;
- services techniques de collectivités ;
- bureaux d'études ;
- établissements de formation et de recherche.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Types d'emplois accessibles :

Les élèves diplômés de l'ENIHP peuvent occuper dans tous les secteurs de l'horticulture et du paysage les types d'emploi suivants :

- ingénieurs de production, de gestion, d'études et conseil, de recherche-développement,
- chargés de mission, enseignants, chercheurs,
- chef de projet ou de service technique, responsable qualité, ingénieur des travaux,
- ingénieur technico-commercial, chef de produit, responsable de secteur ;

Plus spécifiquement à la spécialité paysage : dans les études et le conseil, la conduite de projets, de chantiers, la maîtrise d'œuvre (conception et suivi des travaux), la gestion des services, de projets, d'entreprises.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 117 €
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 645
Jugés difficiles à recruter	44 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Enseignants-chercheurs

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

Enseignants chercheurs et professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 01/01/2024

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP17045

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français Site internet de l'école

<http://www.educagri.fr/agrisup/index.cfm>

<http://www.inh.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2005/>